

LE MILLÉSIME 1985 DES "CÔTES DE TOUL" : TYPIQUE ET RÉCONFORTANT.

L'histoire ne le retiendra certes pas comme ceux de 1947 ou de 1893, mais le millésime 1985 des Côtes de Toul comptera assurément parmi les meilleurs de ces dix dernières années. Il vient fort opportunément remonter le moral des vignerons.

1984 fut en effet une année médiocre. Si mauvaise même que certaines parcelles ne furent pas récoltées. Mais elle faisait suite à deux années jugées exceptionnelles, surtout par les quantités. On a produit, fait rarissime, plus de cent hectolitres à l'hectare de Bruley à Bulligny aussi bien en Gamay qu'en Pinot. Quant à la qualité, elle fut aussi au rendez-vous, surtout en 1983.

Conséquence : l'effet KING, bien connu des économistes a normalement joué, provoquant un déséquilibre du marché. Plus précisément, comme les viticulteurs n'ont pas voulu baisser leurs prix, ils ont gardé leur vin dans les caves. Deux années consécutives pléthoriques ont donc suffi à gripper tous les mécanismes de l'offre et de la demande grâce auxquels habituellement les viticulteurs gagnent, bon an, mal an, correctement leur vie.

Il faut savoir en effet que le marché du vin gris des Côtes de Toul est un marché des plus restreints, presque exclusivement régional. Le vin de Toul est un produit assez fragile et qui, en raison même de sa typicité, de ce goût caractéristique de pierre-à-fusil, n'a pas les faveurs du grand public, du moins des consommateurs non avertis.

On comprend mieux dès lors, la précarité de l'équilibre. Les prix à la production, situés entre 10 et 15 F. le litre sont particulièrement élevés, s'agissant d'un vin délimité de qualité supérieure (V.D.Q.S.). Les restaurateurs, même régionaux, ne s'y trompent pas qui, à des tarifs comparables peuvent proposer à leur clientèle certains vins d'appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) dont la seule réputation -quoiqu'on puisse par ailleurs en penser- suffit à les faire vendre.

Les vignerons toulois sont donc dans une position inconfortable. Ils ont ce choix à faire : ou bien ils acceptent de baisser leurs prix à la production, et, partant, ils vendront mieux leur produit. Ou bien ils parient à fond sur la qualité et ils prendront sans doute une meilleure place sur le marché régional.

Dans la première hypothèse, ils prétendent unanimement, ne plus pouvoir rentabiliser leur exploitation. Il est vrai que le vignoble des Côtes de Toul n'est plus ce qu'il était naguère. Il ne couvre plus aujourd'hui que 65 ha. que se partagent une soixantaine de viticulteurs dont dix ou douze seulement sont "professionnels". Cela signifie que le vignoble n'est plus la richesse qu'il était jadis lorsque l'ensemble de la po-

pulation des villages viticoles vivait aisément de la vigne. Actuellement, les vigneronns sont installés sur des surfaces de moins de 5 ha et doivent supporter des charges d'exploitation assez considérables. Baisser les prix les condamnerait à terme, à disparaître.

Reste donc la qualité. Tous les vigneronns savent désormais que c'est leur unique chance de succès. Bien sûr, la culture dépend de paramètres incontrôlables tels que les gelées, la coulure, la grêle... Mais il en est d'autres sur lesquels on peut agir. Ainsi, les vigneronns maîtrisent-ils de mieux en mieux les nouvelles méthodes de production (choix des greffes et porte-greffes, traitements divers), ils sont informés des progrès agronomiques et oenologiques et utilisent efficacement matériel et techniques les plus évolués pour mener à bien leur vinification puis pour suivre et élever le vin dans les meilleures conditions.

Toutefois, à la production d'un vin typique et de qualité doit impérativement être associée une politique commerciale et dynamique. Celle-ci n'est possible que si tous les vigneronns des Côtes de Toul, de Lucey, Bruley et Bulligny sont unis et solidaires pour mener ensemble des opérations communes. Si, d'aventure, des intérêts particuliers et à courte vue devaient l'emporter sur la nécessaire cohésion de l'ensemble des producteurs, c'est l'image même du V.D.Q.S. des Côtes de Toul qui en serait fortement altérée, au détriment de chacun.

Le millésime 1985 est typique et de qualité. Deux qualificatifs réconfortants pour les professionnels. Si 1985 apporte la qualité, aux viticulteurs maintenant de promouvoir leur produit...

Roger T.

